

Guide de Référence des Marchés Publics au Maroc

Compendium Pratique & Juridique : Quota 30% TPME, Cautionnement Provisoire, Soumission Électronique et Analyse CPS vs RC (Décret n° 2-22-431)

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE PROFESSIONNEL

À propos de cette édition : Ce document rassemble les 4 référentiels fondamentaux pour maîtriser la passation et l'exécution des marchés publics au Maroc. Rédigé par les experts de **Soumit Intelligence Engine** (soumit.ma), il intègre les dispositions du Décret n° 2-22-431, les règles de la TGR, les arrêtés ministériels et les retours d'expérience du terrain.

Comment fonctionne le quota obligatoire de 30% réservé aux TPME (Article 148 du Décret 2-22-431) ?

Guide juridique et opérationnel complet sur le quota de 30% de la commande publique réservé aux TPME, jeunes entreprises innovantes, coopératives et auto-entrepreneurs au Maroc.

POINTS CLÉS DU MODULE

- Quota obligatoire de 30% du montant prévisionnel total des marchés de l'année budgétaire (Décret n° 2-22-431).
- Bénéficiaires éligibles : TPME marocaines (CA < 175 MDH), Startups (< 5 ans), Coopératives et Auto-entrepreneurs en règle.
- Obligation légale pour les maîtres d'ouvrage de publier la liste prévisionnelle des marchés réservés avant fin janvier sur marchespublics.gov.ma.
- Faculté d'imposer 20% à 30% de sous-traitance obligatoire aux grandes entreprises attributaires avec paiement direct.
- Allègement documentaire et interdiction des critères techniques disproportionnés verrouillant l'accès aux jeunes entreprises.

1. Le Cadre Légal : La Réforme Majeure de l'Article 148

Instauré initialement à 20% par l'ancien décret n° 2-12-349 de 2013, le quota réservé aux petites structures a été porté à 30% du montant prévisionnel annuel des marchés par l'article 148 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Cette obligation légale s'impose à l'ensemble des maîtres d'ouvrage publics : administrations de l'État, collectivités territoriales (Régions, Communes) et Établissements Publics (EEP).

Formule de l'Assiette Annuelle

Montant Annuel Réservé = 30% × Budget Prévisionnel Total des Marchés de l'Exercice Budgétaire. Cette assiette est contrôlée annuellement par la TGR et la CNCP.

2. Les 4 Catégories d'Entités Éligibles au Quota

L'article 148 admet expressément 4 statuts juridiques : - TPME de droit marocain : CA annuel HT < 175 millions MAD, effectif < 200 salariés. - Jeunes entreprises innovantes (Startups) : créées depuis moins de 5 ans avec composante technologique ou R&D.; - Coopératives et unions : régulièrement inscrites auprès de l'ODCO (Loi 112-12). - Auto-entrepreneurs : inscrits au RNAE (Loi 114-13) en situation régulière DGI et CNSS.

Catégorie	Texte de Référence	Critères d'Éligibilité	Pièces Justificatives Clés
TPME	Loi 53-00 & Décret 2-22-431	CA HT < 175 MDH, < 200 salariés	Attestation de CA certifiée, Registre du Commerce
Startups	Critères ministériels	Moins de 5 ans d'existence, composante innovante	Statuts, PV de constitution, label / brevet

Catégorie	Texte de Référence	Critères d'Éligibilité	Pièces Justificatives Clés
Coopératives	Loi n° 112-12	Inscription ODCO à jour	Attestation d'inscription au Registre des Coopératives
Auto-entrepreneurs	Loi n° 114-13	Statut RNAE actif, respect des plafonds de CA	Carte auto-entrepreneur, attestation fiscale DGI

3. Les 3 Voies d'Accès aux Marchés sous Quota

1. Soumission directe aux marchés réservés : Mention expresse au RC 'Consultation réservée aux TPME selon l'article 148'. Rejet direct des grandes entreprises. 2. Groupement (Article 149) : Alliances entre TPME ou avec des entreprises moyennes. 3. Sous-traitance obligatoire (Articles 150-151) : Clause imposant au grand titulaire de confier 20% à 30% du marché à une TPME avec paiement direct.

Protection Anti-Contournement

L'article 148 interdit formellement à toute filiale détenue à plus de 25% par un grand groupe ou une holding non-TPME de soumissionner aux marchés réservés.

Benchmark International

Pays / Région	Dispositif	Mécanisme Clé	Efficacité & Enseignements
Maroc	Décret n° 2-22-431 (Art. 148)	Quota 30% + marchés dédiés + sous-traitance 20-30%	Cadre très avancé ; enjeu sur la publication des programmes prévisionnels.
États-Unis	Small Business Act / FAR 19	Small Business Set-Aside (23% fédéral) + plans sous-traitance	Modèle de référence mondial avec arbitrage de la SBA.
Union Européenne	Code commande publique	Allotissement systématique obligatoire (Art. L2113-10)	Interdiction des quotas fermés, compensation par de petits lots.
Arabie Saoudite	Portail Etimad / LCGPA	Quota 30% Local Content calculé par algorithme	Contrôle 100% automatisé à l'enregistrement des entreprises.

PIÈGES ÉLIMINATOIRES À ÉVITER

- Soumissionner sans attestation de CA certifiée par un expert-comptable ou comptable agréé.
- Négliger le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) : les acomptes restent soumis aux délais légaux (Loi 69-21).
- Confondre marché réservé (accès exclusif) et préférence nationale de 15% (accès ouvert avec bonus de prix).

Questions Fréquentes

Q : Quel est le pourcentage obligatoire réservé aux TPME au Maroc ?

R : 30 % du montant prévisionnel des marchés de l'année budgétaire (Décret 2-22-431).

Q : Une grande entreprise peut-elle soumissionner à un marché réservé ?

R : Non. Elle est rejetée dès l'ouverture administrative par la commission.

Q : Comment trouver les marchés réservés ?

R : Sur la liste prévisionnelle publiée en début d'année sur marchespublics.gov.ma et via la mention au RC.

Comment calculer et consigner le cautionnement provisoire pour un marché public au Maroc ?

Guide expert sur le cautionnement provisoire : plafond légal des 2%, durée de validité à J+30, modèles bancaires BAM, récépissé TGR et pièges éliminatoires.

POINTS CLÉS DU MODULE

- Montant plafonné à 2% maximum de l'estimation du maître d'ouvrage (Article 24 du Décret 2-22-431).
- Fixé obligatoirement en valeur absolue (en Dirhams MAD) dans l'avis et le Règlement de Consultation.
- Durée de validité minimale : délai de validité des offres + 30 jours calendaires supplémentaires.
- 3 formes légales : caution bancaire solidaire, quittance de consignation TGR/CDG, ou assurance-caution ACAPS.
- Tout vice sur le montant, le libellé ou la durée entraîne l'élimination irrattrapable de l'offre.

1. Règle de Calcul et Plafonnement des 2%

Conformément à l'article 24 du Décret 2-22-431, le cautionnement provisoire ne peut dépasser 2% de l'estimation financière du maître d'ouvrage.

Exemple : Pour une estimation de 3 000 000,00 MAD TTC, la caution provisoire ne peut excéder 60 000,00 MAD.

Durée de validité obligatoire (Art. 33) : La caution bancaire doit couvrir la validité des offres (60, 75 ou 90 jours) majorée de 30 jours supplémentaires.

Formule Légale

Cautionnement Provisoire Max = 2% × Estimation Administrative TTC. Durée Minimale = Délai Offres + 30 jours.

2. Les 3 Formes Légales de Constitution

1. Caution bancaire personnelle et solidaire délivrée par une banque agréée Bank Al-Maghrib. 2. Récépissé de versement / quittance de consignation délivré par la TGR (Trésorerie Générale du Royaume) ou la CDG. 3. Police d'assurance-caution émise par une compagnie d'assurance agréée par l'ACAPS.

Forme de Garantie	Organisme Émetteur	Document Requis au Pli	Délai d'Obtention Moyen
Caution Bancaire	Banque commerciale (BAM)	Lettre de caution originale signée / certificat	2 à 4 jours ouvrés
Récépissé TGR	Trésorerie Générale du Royaume	Quittance de versement / récépissé officiel	Immédiat au guichet TGR
Assurance-Caution	Compagnie d'assurance (ACAPS)	Attestation d'assurance-caution conforme	1 à 3 jours ouvrés

3. Restitution et Mainlevée (Article 175)

- Candidats non retenus : Restitution automatique dès la notification du rejet ou la publication du PV d'attribution.
- Attributaire : Libération du cautionnement provisoire dès la constitution du cautionnement définitif (3% du montant du marché) dans les 20 jours.

Caution Définitif : 3%

Le cautionnement définitif est fixé à 3% du montant initial du marché et garantit la bonne exécution des travaux jusqu'à la réception définitive.

Benchmark International

Pays / Région	Dispositif	Mécanisme Clé	Efficacité & Enseignements
Maroc	Décret n° 2-22-431	Plafond de 2% en valeur absolue + J+30 de marge	Protection forte de l'État ; gestion rigoureuse des lignes de caution PME requise.
France	Code commande publique	Suppression totale du cautionnement provisoire depuis 2001	Trésorerie préservée pour les soumissionnaires : engagement sur l'honneur.
États-Unis	Miller Act / SF-24	Bid Bond de 5% à 20% émis par Surety Companies	Marché privé très structuré adossé à la solvabilité générale.
Émirats Arabes Unis	Tender Bonds fédéraux	Garantie bancaire de 1% à 2% dématérialisée	Connexion API temps réel entre portail et banques.

PIÈGES ÉLIMINATOIRES À ÉVITER

- Montant inférieur d'un seul centime par rapport à l'exigence du RC (rejet éliminatoire immédiat).
- Erreur sur le libellé de l'acheteur public ou sur le numéro exact d'appel d'offres.
- Omission des 30 jours supplémentaires dans la date d'expiration de la caution bancaire.
- Dépôt d'un chèque bancaire non certifié auprès de la TGR.

Questions Fréquentes

Q : Quel est le plafond du cautionnement provisoire au Maroc ?

R : 2 % maximum de l'estimation du maître d'ouvrage (Article 24).

Q : Quelle est la durée de validité exigée ?

R : Durée de validité des offres (ex: 75j) + 30 jours calendaires supplémentaires.

Q : Peut-on payer par chèque ordinaire ?

R : Non, chèque certifié, espèces ou virement TGR obligatoire donnant lieu à quittance.

Guide complet de la soumission électronique sur le portail marchespublics.gov.ma

Mode d'emploi pas-à-pas du dépôt dématérialisé des offres au Maroc : certificat Barid eSign, constitution des 3 enveloppes, scellement chiffré et accusé SHA-256.

POINTS CLÉS DU MODULE

- Dématérialisation obligatoire et intégrale : zéro dépôt physique sous pli au bureau d'ordre.
- Clé USB cryptographique Barid eSign (PKI classe 3 / BAM) indispensable pour signer le bordereau.
- Organisation en 3 enveloppes étanches : Administrative (A), Technique (B) et Financière (C).
- Interdiction formelle de glisser un prix dans le dossier technique sous peine de rejet immédiat.
- L'Accusé de Réception Électronique (ARE) avec empreinte SHA-256 est la seule preuve légale de dépôt.

1. Le Cadre de la Dématérialisation Intégrale

Le Décret 2-22-431 généralise la soumission 100% électronique sur marchespublics.gov.ma. Tout pli papier est désormais irrecevable.

L'horloge officielle de la TGR fait foi : tout téléversement non achevé à la seconde limite est rejeté par le serveur.

Règle de Sécurité H-4

Déposez toujours vos fichiers au moins 4 heures avant la clôture pour absorber les lenteurs de réseau et les pointes de charge serveur.

2. Configuration et Prérequis Techniques

- Token USB Barid eSign (certificat qualifié classe 3 loi 43-20).
- Middleware et pilotes cryptographiques installés.
- Compte Espace Entreprise validé avec ICE.
- Fichiers PDF standards non verrouillés (< 50 Mo).

Composant	Spécification Requise	Organisme / Outil	Statut
Certificat Électronique	Certificat qualifié Classe 3 (Token physique)	Barid eSign (Barid Al-Maghrib)	Obligatoire
Navigateur Web	Chrome, Edge, Firefox (version 64-bit récente)	Navigateurs standards	Compatible
Format des Fichiers	PDF non chiffré, < 50 Mo par fichier	Logiciels d'export PDF	Requis
Compte Portail	Espace Entreprise actif rattaché à l'ICE	marchespublics.gov.ma	Obligatoire

3. Structure des 3 Enveloppes Électroniques

- Enveloppe A (Administratif) : Déclaration sur l'honneur, caution provisoire, attestations DGI/CNSS, modèle 7, pouvoirs.
- Enveloppe B (Technique) : Mémoire technique, fiches matériel, CVs, références similaires et attestations de bonne fin.
- Enveloppe C (Financière) : Acte d'engagement signé, Bordereau des prix (BPDE), sous-détails de prix.

Secret des Prix

Toute mention financière insérée par erreur dans l'enveloppe technique entraîne l'élimination d'office pour violation du secret des offres.

Benchmark International

Pays / Région	Dispositif	Mécanisme Clé	Efficacité & Enseignements
Maroc	marchespublics.gov.ma (TGR)	Token USB Barid eSign + 3 enveloppes chiffrées	Sécurité cryptographique maximale avec horodatage TGR certifié.
France	Plateforme PLACE / Profils Acheteurs	Signature PAdES / XAdES en ligne ou avec certificat	Très souple, intégration avec le coffre-fort DUME.
Arabie Saoudite	Plateforme Etimad	Authentification Nafath OTP + signature cloud	Zéro clé USB : gestion 100% cloud souverain.
Union Européenne	eIDAS / TED e-Tendering	Interopérabilité transfrontalière des certificats	Reconnaissance mutuelle des signatures qualifiées dans 27 pays.

PIÈGES ÉLIMINATOIRES À ÉVITER

- Téléverser à la dernière minute et subir un timeout de session.
- Insérer un prix unitaire dans la documentation technique.
- Oublier de télécharger l'Accusé de Réception Électronique (ARE) horodaté.
- Utiliser un certificat Barid eSign expiré (validité 3 ans).

Questions Fréquentes

Q : Quel certificat est requis pour signer ?

R : Certificat qualifié classe 3 Barid eSign délivré par Barid Al-Maghrib.

Q : Peut-on remplacer un pli déjà déposé ?

R : Oui, via la procédure de substitution avant la date et l'heure limites.

Q : L'acheteur voit-il nos prix avant l'ouverture ?

R : Non, les fichiers sont chiffrés et scellés jusqu'à la séance officielle.

Différence entre CPS (Cahier des Prescriptions Spéciales) et RC (Règlement de Consultation)

Analyse juridique et pratique des deux documents pivots du DCE : distinction entre la règle procédurale de sélection (RC) et la loi contractuelle des parties (CPS), hiérarchie et gestion des contradictions.

POINTS CLÉS DU MODULE

- Le RC est la règle procédurale de passation : il devient caduc dès l'attribution du marché.
- Le CPS est la pièce contractuelle liant le titulaire au maître d'ouvrage jusqu'au décompte définitif (DGD).
- En cas de contradiction sur la recevabilité ou la notation : le RC prime toujours.
- En cas de contradiction sur l'exécution, les délais, les prix ou les pénalités : le CPS prime obligatoirement.
- Le CPS doit obligatoirement être signé et paraphé, contrairement au RC qui n'est pas une pièce contractuelle.

1. La Distinction Fondamentale

- Le RC (Règlement de Consultation) répond à : 'Comment candidater et comment les offres sont-elles notées ?'
- Le CPS (Cahier des Prescriptions Spéciales) répond à : 'Quoi livrer, dans quels délais et selon quelles modalités de paiement ?'

Le RC est temporaire ; le CPS est permanent pendant toute la durée du marché.

Durée de Vie Juridique

Le RC s'éteint dès la signature et la notification du marché. Le CPS devient alors la loi suprême des parties jusqu'à la réception définitive.

2. Matrice de Comparaison Directe

Voici les différences juridiques majeures entre les deux documents :

Critère d'Analyse	Règlement de Consultation (RC)	Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS)
Finalité	Encadrer la sélection de l'offre lauréate	Encadrer la réalisation des prestations et le paiement
Période d'Application	De la publication de l'AO jusqu'à l'attribution	De la notification jusqu'à la réception définitive
Nature Juridique	Règle de procédure administrative	Pièce contractuelle constitutive du marché
Public Cible	Candidats soumissionnaires & Commission d'AO	Titulaire du marché & Maître d'ouvrage
Critères de Notation	Oui (Barème détaillé et seuils éliminatoires)	Non (Aucun barème de sélection)

Critère d'Analyse	Règlement de Consultation (RC)	Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS)
Pénalités de Retard	Non	Oui (Clauses contractuelles de pénalités)
Révision des Prix	Non	Oui (Formule mathématique paramétrique)
Modification Possible	Par avis rectificatif / additif (min 7j avant)	Par Avenant formel au marché approuvé
Signature Requise	Non signé (paraphe d'adhésion si demandé)	Signé, paraphé et tamponné obligatoirement
Statut Post-Attribution	Caduc et sans effet juridique ultérieur	Loi des parties liant l'entreprise à l'acheteur

3. Hiérarchie des Pièces et Contradictions

Ordre de priorité contractuelle fixé par la jurisprudence CNCP : 1. L'Acte d'Engagement (AE) 2. Le Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) 3. Le Bordereau des Prix - Détail Estimatif (BPDE) 4. Le CCAG applicable (Travaux, EMO ou CSPS)

En cas de litige sur la sélection des offres, le RC l'emporte. En cas de litige sur les pénalités et l'exécution, le CPS l'emporte.

Règle Jurisprudentielle CNCP

Pour tout litige relatif à la recevabilité du dossier et aux critères de notation, le RC prévaut sur toute clause contraire du CPS.

Benchmark International

Pays / Région	Dispositif	Mécanisme Clé	Efficacité & Enseignements
Maroc	Décret n° 2-22-431	Dichotomie RC (procédure) vs CPS (contrat & technique)	Séparation nette évitant la confusion entre sélection et exécution.
France	Code commande publique	RC vs CCAP (Administratif) + CCTP (Technique)	Découpage en deux fascicules spécialisés.
International (FIDIC)	Contrats FIDIC (Livre Rouge/Jaune)	Instructions to Tenderers (ITT) vs GCC/PCC Conditions	Standard mondial des grands chantiers d'ingénierie.
États-Unis (FAR)	Uniform Contract Format	Section L/M (Instructions & Evaluation) vs Section C/I (SOW & Clauses)	Structure fédérale universelle pour tous les départements US.

PIÈGES ÉLIMINATOIRES À ÉVITER

- Signer le RC au lieu du CPS (erreur formelle invalidante).
- Omettre de parapher chaque page du CPS lorsque le RC l'exige expressément.
- Proposer une variante technique autorisée par le CPS mais interdite au RC.
- Négliger la formule de révision des prix du CPS en période d'inflation.

Questions Fréquentes

Q : Le RC fait-il partie du contrat après attribution ?

R : Non, le RC devient caduc dès la notification du marché.

Q : Que faire si le RC et le CPS se contredisent sur les critères d'offre ?

R : Le RC prime toujours pour l'admissibilité et les critères d'évaluation.

Q : Doit-on obligatoirement signer le RC ?

R : Non, sauf exigence spécifique du dossier ; le CPS doit en revanche être signé et paraphé.